

Le bon marché est souvent trop cher. La qualité prime le prix. — Pour vos Habits, Sous-Vêtements, Merceries, Chapeaux, etc., etc. Allez chez J. CLAUDE BARRETTE, Habits et Merceries, 34 rue Notre-Dame, JOLIETTE, Qué.

L'Étoile du Nord

Un des plus forts tirages des journaux hebdomadaires de la province de Québec

(Fondée en l'année 1884).

JOLIETTE, JEUDI, 20 JANVIER, 1927.

EPARGNEZ DE 20 A 45% DE VOTRE ARGENT En achetant chez-nous. Prix garantis meilleur marché qu'ailleurs. A. A. BOUCHER & FILS, 12 Place Lavaltrie, Joliette, Qué.

LE NUMERO : 2 SOUS

La Session Provinciale

(De notre correspondant parlementaire).

Québec 16. — Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône à l'Assemblée Législative ne pouvait manquer d'être intéressant. Les mesures annoncées dans le discours du trône, l'approche des élections générales, la discussion récente au Lac St-Jean laissent prévoir un débat mouvementé. Au Conseil Législatif, suivant une coutume établie en ces dernières années, l'adresse en réponse au discours du trône fut adoptée sans discussion. Les honn. Paradis et Miles proposèrent l'adoption de cette adresse. M. Paradis profita de l'occasion pour faire connaître un projet de loi. Ce projet veut obliger les compagnies qui exploitent des mines dans cette province à traiter ici le produit de ces mines. Il croit que le Gouvernement pourrait même obliger les compagnies qui exploitent les mines d'amiante à fabriquer ce produit dans notre province. Il ne peut évidemment pas utiliser l'embargo, mais il serait de multiples moyens à sa disposition.

A l'Assemblée Législative, ce sont MM. A. E. Guillemet, député de St-Maurice et R. Macdonald, député de Pontiac, qui ont commencé le débat. Ils ont prononcé de bons discours dans lesquels ils ont fait la louange du Gouvernement. M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition, leur donnait la réplique. On attendait son discours avec beaucoup d'impatience, car la veille du jour où il parlait, M. Sauvé avait vu le député de Dorion, M. Tétréau lui faire des reproches et l'abandonner pour se rapprocher du Gouvernement. Cet acte de M. Tétréau n'avait pas créé une grande sensation, mais on était curieux de connaître comment M. Sauvé allait répondre à M. Tétréau.

Le chef de l'Opposition fit une critique générale de l'administration libérale sans entrer cependant dans les détails. Il déclara qu'il discuterait toutes les questions au fur et à mesure qu'elles seraient soumises à l'attention de la Chambre. Ses amis disent qu'il prépare activement ses armes de combat en vue des prochaines élections. M. Sauvé n'a pas été tendre pour M. Tétréau. Il a déclaré que lorsque ce dernier "est allé lui demander son concours pour se faire élire dans Dorion", M. Tétréau "dût subir un interrogatoire humiliant pour un homme". M. Sauvé ajoute que les députés de Dorion seront appelés bientôt à juger l'acte de M. Tétréau qu'ils avaient élu comme adversaire du Gouvernement.

M. Sauvé n'a pas été tendre non plus pour certains journaux. Il dénonça certains journaux conservateurs lorsque M. Taschereau lui demanda de les nommer : "Ce sont 'La Patrie', 'La Gazette' et le 'Chronicle-Telegraph', dit-il. 'Ces journaux prétendent conservateurs mais ils sont liés au Gouvernement par des attaches que celui-ci n'avouera pas'. Cette partie du discours de M. Sauvé, la fin, causa beaucoup de commentaires. L'hon. L. A. Taschereau devait prononcer un grand discours où il fit la revue de sa politique. Il fit aussi, dès le début, allusion à M. Tétréau. Il dit simplement : "M. Sauvé n'est pas une catastrophe pour son parti quoiqu'en puisse penser le député de Dorion".

Le Premier Ministre a longuement parlé du Lac St-Jean. Il a déclaré que la compagnie Duke-Price a agi de plus en plus illégalement possible et sans droit en inondant les terres des particuliers. Mais M. Taschereau n'admet pas que le Gouvernement soit responsable de cette violation de droits. Il dit même que le Gouvernement a rencontré les victimes de l'inondation. Celles-ci sont venues à Québec et leurs frais de voyage ont été payés par la compagnie. Le Gouvernement leur a dit que la compagnie avait agi illégalement et leur a suggéré de prendre des précautions d'injonction ; les inondés ont refusé. Le Gouvernement a suggéré de soumettre leurs griefs à la Commission des services Publics ; ils ont encore refusé. Le Gouvernement leur a demandé s'ils voulaient faire baisser le niveau du Lac ; nouveau refus.

M. Taschereau croit que le Gouvernement ne serait pas satisfait maintenant de forcer la compagnie qui a dépensé \$37,000,000 dans ces travaux de barrage et d'organisation de son usine, à baisser le niveau du lac St-Jean. Il croit qu'une telle façon d'agir remplirait de crainte le capital étranger qui ne viendrait plus chez nous. Mais pour protéger les inondés le Gouvernement nomme une commission spéciale qui fixera les indemnités et dont tous les frais seront payés par le Gouvernement. M. Taschereau a parlé de quelques autres questions. Ainsi, il a annoncé que le Gouvernement veut donner un subside de \$6,000 par mille pour les premiers milles et de \$5,000 par mille ensuite à la compagnie qui construira le chemin de fer de sentier autour du Lac St-Jean. La distance qu'il faudra construire sera d'environ 110 milles et le subside total atteindra le demi million.

Le Premier Ministre a fait connaître aussi une nouvelle politique du Gouvernement. Ce dernier croit que nous avons besoin d'usines de pulpe et de papier dans cette province. Pour assurer aux usines déjà existantes, des ressources forestières, le Gouvernement n'encouragera pas la construction de nouvelles usines, sauf dans les centres très éloignés. Mais en somme, la déclaration la plus importante de M. Taschereau fut sans doute celle qu'il prit à la fin de son discours. Il parla de la constitution canadienne. M. Sauvé avait dit quelques mots en exprimant le souhait de voir cette constitution non changée sans l'assentiment des provinces. M. Taschereau a émis la même opinion. Il ne veut pas que la constitution canadienne, dans ses parties essentielles, soit changée sans le consentement des provinces et sans l'assentiment du parlement impérial.

M. Georges St-Pierre parle du "Chevrolet"

Une conférence gratuite par un expert de la General Motors Limited aux salles de vente de la Cie d'Automobiles Legaré de Joliette Ltée. — Quatre cadeaux distribués.

MUSIQUE ET CHANT

Une soirée instructive et récréative avait été organisée pour mardi soir par la compagnie d'Automobiles Legaré de Joliette Ltée, dans ses salles rue Notre-Dame et obtint un franc succès.

M. René Daoust, gérant de cette institution et organisateur de la soirée avait lancé des invitations dans toute la ville et l'assistance se déclara très enchantée tant par l'intéressante étude sur le fonctionnement de l'automobile qui fut offerte que par le programme musical de choix qui fut exécuté. L'orchestre Asselin avait été chargé de ce programme musical et comme toujours, il s'acquitta de sa tâche avec grand succès. Dans un programme de chansons appropriées, Madame Huot, de Joliette, se valut le rappel à plusieurs reprises.

Un expert de la Compagnie General Motors, M. Georges St-Pierre expliqua en détail le mécanisme d'un automobile perfectionné. A l'aide de multiples exhibits il fit un tableau complet des divers rouages que comporte l'automobile de nos jours faisant un parallèle avec le mécanisme qui comportait les premiers véhicules moteurs lancés sur le marché il y a déjà bien des années. Comme représentant de la compagnie General Motors, naturellement il toucha un peu de près ce qui concerne les automobiles fabriquées par cette compagnie et surtout le "Chevrolet", char merveilleux, dit-il, qui, à la suite de bien des années d'études se range maintenant au premier rang des automobiles légères. Le conférencier avait une richesse de langage qui lui valut l'admiration de l'assistance, traita avec beaucoup d'aisance dans un français parfait, de toutes les parties de l'automobile et les nombreux amateurs de cette commodité purent à cœur joie s'instruire sur des points qu'ils n'avaient pas considérés comme des secrets de garage. Ce que le public demanda, l'apparence de l'automobile, l'assurance, la durée, la force, la vitesse, le moteur, la facilité à conduire, ce qu'est le bon moteur, le bon travail, la bonne main d'œuvre dans la construction, l'économie et la haute valeur de revente furent les principaux points saillants de la conférence de M. Saint-Pierre.

M. E. Lévesque au nom de la compagnie Legaré remercia en termes choisis le conférencier. Joliette a été de toutes les villes de la province la première à recevoir M. St-Pierre, déclara M. Lévesque et une semblable conférence sera répétée dans les divers centres du vieux Québec. Ceci servira à instruire le public sur le mécanisme de l'automobile qui est devenu aujourd'hui non pas une affaire de luxe mais une nécessité.

Comme prix d'assistance, la Cie d'Automobiles Legaré donna quatre articles de valeur qui furent gagnés par Mlle Cécile Asselin (prix pour dames), MM. Octavien Asselin, Joseph De Lisle et Hormidas Lusier (prix pour messieurs). Parmi les personnes présentes nous remarquons M. le Dr Albert Geoffroy, M. le Notaire L. A. Fontaine, MM. J. A. Robin, avocat, P. Hébert, Desrochers, Redington, Moore, J. C. Marcel Pauré, Joseph Brisson, J. A. Pauré, Joseph DeLisle, J. C. Fiset, W. A. Jacques, A. Pelletier, William Marion, G. C. M. Coutu, Donat Gagnon, Louis Clermont, Arcadius Malo, J. O. Lafrenière, N. Hottin, Emery Pauré, H. L. Sylvestre, Emery Rivest, A. Lévesque, Wilfrid Pauré, A. Chastrier, Maurice Champoux, Henry Contois, Georges Bernard et un grand nombre d'autres.

Décès de M. Ernest Charrette

M. Ernest Charrette, contre-maître à la manufacture JOS. DUPRES-NE LIMITEE, est décédé à Joliette le 18 janvier, à l'âge de 62 ans et 18 jours, après une courte maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne, muni des derniers secours de l'Eglise. Il laisse pour dévouer sa perte, son épouse inconsolable née Louise Legaré, 7 enfants : Gabrielle, Gilberte, Maurice, Paul, Hector, Pauline et Lucile, 4 frères : MM. Xavier, Hector, Arthur, et Omer Charrette, ainsi qu'une sœur (Rézina) Mme Joseph Latreille, de Montréal. "Faute d'espace, nous renvoyons à la semaine prochaine le rapport des funérailles."

Les élections municipales

C'est mardi prochain entre midi et deux heures que se fera la mise en nomination des candidats pour les élections de trois échevins. On ne sait pas encore s'il y aura contestation de la liste des candidats. M. J. A. Paulhus, propriétaire de la maison Hatton, de Montréal, a été élu mercredi, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Lors d'une conférence qu'il a tenu donner ici il y a quelques mois sur le but et les avantages des chambres de commerce, M. Paulhus a fait plusieurs amis qui se réjouissent de l'honneur et bien mérité qu'il a reçu.

CARNET D'UN OUTAOUAIS.

Monologue Paternel

(Spécial à L'ÉTOILE DU NORD).

(II)

Avant de quitter l'église pour retourner à la station, je voudrais attirer ton attention sur un détail qui t'intéressera davantage dans quelques années : c'est la pureté de dessin, la beauté native d'un certain nombre de jeunes femmes et jeunes filles que nous voyons dans ce village. Des traits délicats et réguliers, éclairés d'yeux vifs et clairs forment des visages frais et pleins d'une grâce naïve et honnête, le type breton, en un mot, tel que je l'ai retrouvé à Nantes, par exemple. Il y a comme cela dans le "royaume du Saguenay" tout un type de beauté féminine appréciée par nous et dans la foule courbe des diots dans un lac ; et je trouve très curieuse la conservation de ces beaux types ethniques à pareille distance de leur lieu d'origine. Planifères, ces gens au terroir canadien n'ayant rien perdu de leur charme originel. Quand tu seras devenu grand garçon, il faudra rendre cette justice à tes amies et reconnaître et respecter en elles, avec les vertus inculquées par leurs mères, celles aussi qu'elles doivent, sans le savoir, au certain pays où leurs ancêtres préparèrent dans la foi des générations destinées à servir Dieu sous d'autres cieux. Ce n'est pas seulement en bloc que nous arrivons au Canada, mais individuellement aussi, et continuant de ressembler de Yama et du visage à ceux qui vinrent les premiers en traversant courageusement les mers. Nous sommes d'une race, nous Canadiens, qui n'a pas le droit de manqué de courage et de reculer jamais devant l'obstacle ou la difficulté. Chacun de nos ancêtres, y compris les plus humbles, ceux que l'histoire ne nomme pas un par un, nous a imposé par sa bravoure devant le froid, la faim et le Sauvage l'obligation sacrée de rester dignes de leur valeur et de n'abandonner jamais les idées que Dieu nous donna avant qu'elles ne soient fidèlement accomplies.

Monte à présent dans ta carriole courte et laisse ta tuque sur tes yeux, et protège-toi le reste avec la couverture à longs poils ; le froid qui fait ici, même quand l'hiver est "doux", étonne tes habitudes de climat ; il est cependant plus sain que le temps mouillé de là-bas, mauvais aux yeux respiratoires. Tu vas goûter ici ton rhume d'Ottawa, à force de grand soleil et de neige éblouissante. A ton âge je croyais que l'hiver est uniforme par l'univers entier, mais que Dieu nous a fait traverser l'Atlantique, et le Gulf Stream... Mais voilà l'étation, où le train nous attend pour courir au long du lac, que tu peux voir enfin. J'ai écrit jadis qu'il est grandiose en été, et que l'hiver il est sublime, en soulignant fortement l'adjectif. Il n'y a rien de plus blanc qu'une mer intérieure étendue à perte de vue et recouverte de trois pieds de neige éblouissante. Tu vois cependant deux îles à bonne distance ; l'hiver est l'habitat de des bêtes, et l'été celui des marins ; nous n'avons pas encore les coloniser à ce point, et il est vrai que naguère Horace Dumais, arpenteur, géomètre, agriculteur et homme de lettres inmortalisé par son ami Arthur Buiés, y dévota, sur l'Île St-Hélène que tu vois tout au large, des paons multicolores et des lapins géants ; mais c'est là une autre histoire que tu as le temps d'apprendre. Remarque seulement que le train court tout au bord du rivage et que les eaux baignent généralement la voie pendant les fortes pluies. Elles sont plus hautes qu'il y paraît, à cause du barrage de la Grande-Décharge par les Américains dont tu as entendu parler. Ils sont devenus tellement riches que leur or s'étend peu à peu sur tout le continent, et quelquefois trop vite.

Nous du Lac St-Jean qui avons rêvé pendant vingt-cinq ans de les intéresser à nos grands "pouvoirs d'eau", nous commençons à trouver qu'ils s'y intéressent trop. En barant les eaux du Lac pour le renvoyer jusqu'aux bords, afin qu'il fournisse de l'énergie électrique, ils barrent l'hiver, et l'été, ils font des dégâts sur les propriétés privées, menaçant des paroisses entières, des institutions, des maisons, des fermes surtout, qui sont la base de notre vie économique. Grave danger et menace inquiétante. Nous voulons bien de l'industrie, mais pas au détriment de l'agriculture. Aussi les plaintes soulèvent-elles nos sympathies, et les Américains en sont tout surpris eux-mêmes. Esprits prosaïques et primaires, ils pensent qu'on règle tout avec un carnet de chèques, tel l'Amérique l'entend, et qu'il n'y a qu'à demander un chèque à l'Etat d'un coup de pistolet et qu'il "bondait froidement aux cris de l'hôtelier : "Eh bien ! chargez sur mon compte et cessez de me déranger". Les Yankees de la Décharge ne veulent rien, ni même contrepartie personnelle, mais ils ne voient que des dollars en toute chose. "Votre terre est inondée, nous allons vous la payer".

— Comment, me la payer ! Mais je ne voulais pas m'en défaire. Ni à vous ni à d'autres ! Mon père est venu ici il y a trente ans, fort de ses bras, de sa foi en Dieu, et de sa confiance, frugale et fidèle. Je suis né sur ce sol et j'ai grandi au son de la cloche modeste de l'église ; mes enfants recommencent le travail nourricier et non à me déshonorer chaque jour à la vue des générations qui montent, dans ce pays merveilleux où tout parle à mon cœur. Mes voisins me connaissent et nous nous aidons, tandis que nos enfants ébauchent de chastes projets d'avenir. Nous étions à édifier dans cette vallée paisible un pays riche de la richesse la plus noble et la plus assurée, celle qui naît de la collaboration intime de Dieu et de l'homme, de la nature merveilleuse et du labeur incessant et allégre. Au lieu de cela que vous proposez-vous, avec vos

Les progrès de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 15 janvier, à son siège social, place d'Armes, Montréal, la cinquante-deuxième assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. J. A. Vallancourt. Le gérant général, M. Beaudry Leman, a soumis les chiffres de l'exercice clos le 30 novembre 1926. Le compte profits et pertes fait ressortir des bénéfices nets de \$860,659, à l'approche de \$822,026 en 1925. Ces bénéfices ont été répartis comme suit : dividendes, \$550,000 ; fonds de pension de personnel, \$300,000 ; impôts fédéraux, \$100,000 ; versement au Trésorier de la Province de Québec, \$125,000, ce qui laisse un solde à reporter de \$320,678. Ce solde créditeur était l'année dernière de \$265,018.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale, en augmentation de 8 millions depuis un an, s'établit maintenant à \$139,070,229. L'actif liquide s'élève à \$26,371,000, et l'actif immédiatement réalisable, accru de plus de 9 millions depuis un an, se chiffre par \$72,737,000, ce qui représente plus de 57% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$57,252,971. Les dépôts en augmentation de 9 millions, atteignent \$114,896,765.

Les actionnaires, après avoir félicité les administrateurs et remercié le personnel, ont reçu le conseil d'administration comme suit : M. J. A. Vallancourt, hon. M. F. L. Bégin, hon. M. Geo. E. Amyot, hon. J. M. Wilson, sir J. Geo. Garneau, hon. M. D. O. L'Épervier, MM. A. A. Larocque, Ch. Laurent, MM. A. N. Drolet, Armand Chaput, Leo-G. Ryan.

Ce sera un gros succès !

La grande mascarade que l'on organise actuellement à Joliette pour le défilé de remporter un immense succès. Tout le monde en parle, dont tout le monde y prendra part. C'est la première année que le temps du carnaval aura réussi à grouper dans un grand raffinement ce qui se fera en face du Marché le 3 février prochain toutes nos associations sportives. Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une grande parade aura lieu vers 7 heures. Le départ se fera en face du marché et se terminera vers huit heures à la Patinoire Joliette en arrière du Palais de Justice où une grande mascarade se fera. Illumination électrique. Concert par l'Union Musicale. Feu d'artifice, rien ne manquera pour donner à cette fête l'cachet nécessaire.

Qu'on se mette immédiatement à la tâche pour se préparer des costumes. Ceux qui veulent en louer sont instantanément priés de communiquer au plus tôt avec les directeurs de la patinoire : MM. A. St-Georges et R. Majeau ou avec M. Donat St-Georges, manufacturier de tabac. Les prix à gagner sont nombreux et très jolis. Sociétaires et patineurs en auront amplement pour le prix d'admission qui ne sera que de 35 sous pour les adultes et de 15 sous pour les enfants.

Au cas d'une tempête de neige, le tout sera renoué au lendemain ou au premier beau jour qui suivra. visions attendries. Familles qui grandissent, enfants qui poussent, deviennent adultes, se regardent avec plus d'attention et s'éprennent un jour inclinés à l'autel. Perpétuant les marques distinctives des premiers arrivés et fortifiant encore ce qu'ils avaient de plus utile à la communauté leurs bras robustes ou leur belle droiture, reconnaissable encore chez ceux qui leur succèdent. Fiers de leur place au soleil et de leur banc à l'église, modèles pour les jeunes et prêts à leur céder la place au jour marqué par l'Éternel ; laissant leur souvenir comme un sillon dans le glébe enrichi de froment. Semblables et divers, ayant entendu l'appel que Dieu fait passer par le sol, les feuilles et les eaux, et embellit le monde alors qu'ils l'occupaient ainsi qu'ils le font de leur départ empreint de dignité. La leçon est grande, non seulement à l'Église, mais dans la vie. C'est un curieux assemblage, souvent, que ces populations formées d'éléments venus des points les plus divers de notre grand pays français. Comme l'aimant attire la limaille, le Lac St-Jean a attiré sur ses bords fertiles et beaux des familles venues des quatre points cardinaux du continent. Jamais riches mais toujours chrétiens et courageux, et c'est miracle de voir la diversité qui en résultait à mesure. Chaque voisin était intéressant pour son voisin, et pouvait lui apprendre quelque chose, d'où moins d'ennui et de non-tois. Moins de routine aussi, et l'amais peuple ne fut plus prêt à s'adonner à tous les progrès, à toutes les améliorations, et de là la prompt utilisation de son industrie laitière, mais part ailleurs plus développée que le défilé. Les familles s'habituaient peu à peu à leur paroisse respective, à leur terre, à leur voisinage, les caractères s'affaiblissaient ou se modifiaient selon l'influence du milieu, le degré de succès ou de difficulté, les réactions de groupe ou de climat. De véritables dynasties familiales, si je puis dire, se créaient ainsi et s'affermirent dans l'ensemble comme un rocher dans les eaux, ou un cyprès entouré de sapins. Encore une fois, le Créateur doit se pencher avec un sourire particulier sur les agglomérations qu'il a faites et qui se développent selon ses pré-

PRUDENCE

La terrible tragédie du dimanche, 8 janvier, au théâtre Laurie-Palace, qui a causé la mort de 78 enfants est encore présente à la mémoire de tous et a inspiré à tout le monde des réflexions multiples. On s'est accordé généralement à recommander la prudence.

C'est aussi un appel à la prudence que nous voulons faire aujourd'hui et c'est bien plus, à l'exemple de S. G. Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, au point de vue moral que nous lançons cet appel.

S. G. Mgr Gauthier, en présence de la foule réunie dans l'église le matin des funérailles des pauvres petites victimes, disait avec autorité :

"Je voudrais que, dans cette enquête qui se fera, on pense à la sécurité matérielle des enfants, mais je voudrais aussi que l'on pense à la sécurité morale. Il est important que les théâtres soient à l'épreuve du feu, qu'ils remplissent toutes les prescriptions de l'hygiène, que l'éclairage en soit au point, mais il faut aussi veiller à ce que les prescriptions de la loi et de la morale soient observées.

"Serait-il téméraire de demander s'il se trouve dans la province des esprits assez droits et assez impartiaux pour faire bâtir des lois qui empêcheraient notre jeunesse d'aller au cinéma ? Je sais qu'on attaquera la loi et qu'on la prétendra inconstitutionnelle, mais n'y a-t-il pas chez nous des avocats qui puissent bâtir des lois constitutionnelles ?

"J'espère, au nom des parents des petits morts, que dans cette enquête qui commence et ira, je le crois, jusqu'au fond des choses, sans se laisser arrêter par aucun motif, on pensera aux enfants, à leur sécurité matérielle et morale.

"Comment nos administrateurs pourraient-ils oublier qu'ils ont eux-mêmes une responsabilité morale ? Il est temps de nous instruire par la leçon qui vient de nous être donnée."

Et ces paroles de Mgr Gauthier sont soulignées par le reste que vient de faire, dans la ville de Québec, le maire de cet endroit, le Dr V. Martin à la suite du procès intenté contre un acteur du cinéma par son épouse.

Il s'agit de Chaplin — que justement des éditeurs de films recommandaient à l'enfance et à la jeunesse — poursuivi devant les tribunaux américains par sa femme. Celle-ci, dans sa déclaration première, devant les journaux, raconte les mauvais traitements que lui a infligés son époux, puis fait connaître quelques opinions de ce dernier sur le mariage et la famille. Elle résume ces opinions par les quelques phrases suivantes :

Tout le temps de leur vie à deux, Chaplin tourna en ridicule ses idées de morale et de mariage, disant que l'idéal était de vivre à deux sans liens matrimoniaux. Le premier enfant né de leur union fut mal accueilli par le père, ainsi que le second.

— "Que voulez-vous faire", demanda-t-il à sa femme, "peu- être Los Angeles à vous seule ?" Et pendant longtemps il ne voulait pas voir ses enfants, quoique demeurant tous sous le même toit.

Le Maire Martin, à la lecture de ces plaintes et de ces opinions, défendit la publication de toute affiche annonçant un film de Chaplin. Il ne veut pas que cet acteur qui a joué si longtemps de la faveur publique continue, maintenant que sa vie et ses opinions sont connues, à attirer davantage l'attention publique.

Le cas Chaplin n'est pas le seul chez les acteurs de cinéma, s'il faut en croire ce que rapportent de temps à autre des journaux américains. Il démontre une fois de plus combien il faut exercer de prudence dans le choix de nos favoris, combien il est dangereux d'aller applaudir, au cinéma, de tels acteurs. La prudence est de plus en plus nécessaire. Prudence pour préserver les corps contre les dangers — Prudence surtout pour préserver les âmes sans cesse menacées.

AU CONSEIL MUNICIPAL

La dernière séance municipale avant les élections

SON HONNEUR LE MAIRE J.-E. LADOUCEUR EN PROFITE POUR PAYER UN BEAU TRIBUT D'HOMMAGES ET DE GRATITUDE AUX TROIS ECHEVINS SORTANT DE CHARGE. MM. J.-G. CHEVALIER, JOS. BORDELEAU ET ARVIN GRENIER. — CES DERNIERS REMERCIENT.

La dernière séance avant les élections municipales de 1927 a eu lieu mercredi soir. On sait que la mise en nomination aura lieu le 25 janvier et s'il y a contestation, la votation aura lieu le 1er février. Cette dernière séance fut présidée par son honneur le maire J.-E. Ladouceur. Y assistaient MM. les échevins sortant de charge Joseph Bordeleau, pro-maire et Arvin Grenier, MM. J.-B. Fontaine, J.-Alphonse Paquin, Léonard H. Read et Hector Mainville.

La salle du marché est demandée par une personne de Montréal, le 10 février, pour une représentation "La Mère Abandonnée". La troupe qui s'y rendrait serait composée de quinze artistes. Comme cette demande est faite par une personne inconnue, elle est renvoyée. C'est ce qui se pratique d'ailleurs dans ces cas de plus en plus fréquents.

Une maison de St-Michel de Rougemont offre des arbres d'ornementation à la ville. Ces arbres pouvant être obtenus à Joliette même, le greffier est autorisé d'informer la compagnie en conséquence.

La demande de M. J.-A. Critchley pour réduction sur compte de taxes est renvoyée cependant que la demande de M. Vital Marcell est accordée à cause de conditions spéciales.

M. A.-L. Marsolais, secrétaire-trésorier, donna lecture d'un règlement qui a préparé suivant ordre du conseil, à l'effet de empêcher à l'avenir la construction de bâtisses de moins de deux étages rue Notre-Dame et dans certaines rues ou parties de rues. M. l'échevin Read ayant soulevé le point que ce règlement pourrait être nuisible aux personnes qui aimeraient à construire des manufactures, son adoption est renvoyée à plus tard. Le nouveau conseil aura charge d'en décider.

M. E.-H. Lippé, ingénieur, est l'opposition que les nombreux fils pour radiorécepteurs les fils électriques de la ville constituent un réel danger et le conseil l'autorise à faire élever ces fils. Tous les possesseurs de radiorécepteurs se conformer à cet avis.

La présente séance municipale étant la dernière avant les élections,

Un cheval fait découvrir un incendie

Il donne des coups de pieds qui attirent l'attention. CHEZ M. EUGENE BOUCHER

Samedi soir dernier, un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences, a été éteint à 11 heures, dans l'écurie de M. Eugène Boucher, boucher, rue St-Anne.

Fait assez curieux, c'est le cheval de M. Boucher qui donna l'alarme en donnant de forts coups de pieds sur des cloisons. Quelqu'un se rendit à l'écurie et constata que la chaudière à l'huile placée à cet endroit avait allumé un incendie. L'alarme fut sonnée aussitôt à l'avenue 325 suite au coin des rues St-Louis et St-Anne. Les pompiers se rendirent maîtres des flammes au moyen d'extincteurs chimiques. Les dommages qui sont peu élevés sont couverts par les assurances.

Le banquet des citoyens

Le banquet des citoyens eut lieu à l'Hôtel St-Eusèbe mardi soir et fut présidé par Sa Grandeur Mgr Forbes. Il obtint le succès qu'on en attendait, car la salle était comble.

Des discours furent faits par Sa Grandeur Mgr Forbes, son honneur le maire Ladouceur et M. le chanoine Piette, curé.

M. Lucien Dugas, avocat, a bien voulu prêter son gracieux concours et ses belles chansons lui valurent de vifs applaudissements.

Le banquet prit fin vers 9.15 hrs.

M. J.A. Paulhus, président

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. J.-A. Paulhus, propriétaire de la maison Hatton, de Montréal, a été élu mercredi, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Lors d'une conférence qu'il a tenu donner ici il y a quelques mois sur le but et les avantages des chambres de commerce, M. Paulhus a fait plusieurs amis qui se réjouissent de l'honneur et bien mérité qu'il a reçu.

LE THÉ "SALADA"

sa qualité ne varie jamais—exigez-le.

Les Anciens du Séminaire ECRIVAINS ET ARTISTES

M. ISRAËL DESROCHES.

M. Joseph-Israël Desroches naquit au Saint-Esprit, comté de Montcalm, le 18 novembre 1850 et entra au collège Joliette en 1865. Il termina ses études en 1873 et s'inscrivit comme élève à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal où il se distingua par son ardeur au travail et la régularité de sa conduite. Reçu docteur en médecine en 1877, il se livra avec courage et intelligence à la pratique de sa profession, tout en restant en contact avec ses livres et toutes les revues de son art.

Élu membre de la Société médicale de Montréal, il en devint président en 1886. Il fut un des fondateurs de la Société d'hygiène à Montréal et le rédacteur en chef du "Journal d'hygiène", organe de la Société. Il fit souvent dans des maisons d'éducation des conférences intéressantes sur des sujets qu'il avait à cœur de vulgariser. Il aimait à aider les jeunes confrères dans leurs débuts et soignait les pauvres avec un généreux dévouement. Au congrès eucharistique international de Montréal en 1910, dans une séance au monument national, il fit sur la mort apparente et la mort réelle un rapport très écouté et très applaudi. Ce fut une révélation pour les médecins, les prêtres et les malades et son opinion, devenue classique, entra dans les traités de Théologie morale.

Le docteur Desroches décéda à Montréal le 25 novembre 1922 à l'âge de 73 ans. Il était rédacteur en chef du "Journal d'Hygiène Populaire"; membre de la Société française d'hygiène de Paris; membre de la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie; membre de la Société d'hygiène de l'enfance de Paris; Diplôme de médaille d'or à l'Exposition d'hygiène de l'enfance de Paris, 1887; etc.

- 1.—Le Journal d'Hygiène populaire, fondé à Montréal en 1883.
- 2.—Traité élémentaire d'hygiène privée. Montréal, 1889. 186 pp., in-8.
- 3.—Deuxième édition. Montréal, 1890. 186 pp., in-8.
- 4.—Catéchisme d'hygiène privée. Montréal, 1889. 64 pp., in-16.
- 5.—L'Hygiène dans l'éducation, conférence faite devant l'Union catholique de Montréal le 15 mars 1891. 14 pp., in-8.
- 6.—Catéchisme d'hygiène privée et publique. Montréal, 1897.
- 7.—Mort apparente et mort réelle ou de l'assistance corporelle et spirituelle des Moribonds. Rapport présenté au XXIe Congrès eucharistique international de Montréal, en septembre 1910. Introduction par E. Galtier, s. s., Montréal, 1911. 32 pp., in-8.
- 8.—Les Doctrines Evolutionistes. Transformisme. Darwinisme. Evolutionisme Universel. Conférence donnée à l'Union catholique à Montréal, le 19 janvier 1913. Une lettre ouverte du R. Père E. Galtier, s. s., publiée dans le "Devoir", le 15 février 1913. Montréal, 1913. 30 pp., in-8.

Oscar Landry PHARMACIEN

Nouvelles Réductions

Pipérazine Midy	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Gastricine	1.45, 3 pour 4.00, 6 pour 8.00
Spectrol	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Lin Tarin	0.60, 3 pour 1.50, 6 pour 2.75
Gouttes Fer Robin	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Sirof Narcyl	1.45, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Passiflorine	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Seidlitz Chanteaud	0.85, 3 pour 2.25, 6 pour 4.25
Taxol	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Sérothényl	1.45, 3 pour 4.25, 6 pour 8.00
Galactogène, Sel	1.35, 3 pour 3.75, 6 pour 7.25
Hémostyl, Sirop	1.60, 3 pour 4.60, 6 pour 9.00
Kola Astier	1.15, 3 pour 3.25, 6 pour 6.00
Nucléarsitol, ampoules	1.60, 3 pour 4.60, 6 pour 9.00
Sel de Hunt	0.85, 3 pour 2.25, 6 pour 4.25

Oscar Landry PHARMACIEN

51 Rue Notre-Dame, Joliette.
Tél. 228 et 498.

M. ODILON DESMARAIS.

M. Desmarais, né à Joliette le 27 février 1854, entra au collège en 1865, à l'âge de 11 ans. Il en sortit en 1873 et commença ses cours de droit à l'université McGill. Reçu avocat en 1876, il alla s'établir à Saint-Hyacinthe où il se fit immédiatement un nom aux côtés de feu Honoré Mercier. Il succéda à ce lui-ci, en 1890, comme député de Saint-Hyacinthe à la Législature de Québec. En 1896, il était élu au parlement fédéral pour la division Saint-Jacques par une écrasante majorité. Réélu par acclamation en 1900, il fut nommé juge aux Trois-Rivières le 25 juin 1901 en remplacement du juge Robidou appelé à Montréal. Le juge Desmarais jouissait de toutes les sympathies et de toutes les amitiés; son souvenir restera longtemps vivace.

Nous tenons à signaler que le premier discours donné en français à l'Université McGill l'a été par M. Odilon Desmarais.

M. Desmarais aimait à aider aux œuvres de charité et souventes fois on le vit figurer sur la scène en compagnie de MM. McGown, Israël Marion, Sheppard, Richard, Foucher et Paquet. Aux fêtes de la Réunion des Anciens Elèves, les 12 et 13 juin 1878, ils jouèrent le vieux drame de la Malédiction avec un brillant succès.

L'Honorable juge Odilon Desmarais succomba à son poste en plein terme judiciaire aux Trois-Rivières le 18 mai 1904, à l'âge de 50 ans.

1.—Plaidoyer dans l'affaire Napoléon Demers. Rapport sténographique de O. St-Martin, sténographe officiel, avec une préface de M. Henri Roulaud, et une explication de M. le juge affirmant qu'il n'a revu le texte sténographique que pour corriger les erreurs cléricales, assez nombreuses d'ailleurs. Montréal 1896. XII — 76 pp., in-8.

2.—Allocution au banquet des Fêtes au collège Joliette à l'occasion de la réunion des anciens élèves, les 1er et 2 juin 1892. (Rapport de l'Étudiant de juillet-août 1892).

M. JOSEPH LAPORTE.

Joseph-Arthur Laporte, né à Saint-Paul de l'Industrie le 15 août 1857, demeurait à Joliette lorsqu'il fit ses études (1868-77). Après deux années de théologie, il entra au noviciat de Saint-Viateur le 25 août 1879 et alla ensuite au collège de Rigaud enseigner les Belles-Lettres (Du 5 juillet 1879 au 25 décembre 1881). Après quelques mois de repos au noviciat, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1882 et retourna à Rigaud pour y prendre la direction des études (1882-84). Il revint ensuite à Joliette comme professeur de Belles-Lettres (1884-86). M. Laporte entra dans le clergé séculier le 28 juillet 1886 mais il fit encore une année d'enseignement au collège (1886-87). Successivement vicaire au Coteau-du-Lac et à Sainte-Brigide de Montréal (1887-89), il fut ensuite aumônier des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine (1888-91). Prié par Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, de prendre la direction de la paroisse de Bromptonville (1891-1902), il passa de là à Coaticook (1902-03) et enfin à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke depuis 1903 jusqu'à sa mort.

M. l'abbé Elie-J. Auclair a écrit de lui: "M. l'abbé Laporte était un prêtre d'une haute culture théologique et littéraire, un administrateur prudent et éclairé, un curé un peu distant mais pieux envers Dieu et dévoué à ses ouailles jusqu'au fond de l'âme." Nous savons qu'il fut un professeur bien averti et consciencieux. Il fut aussi un orateur éloquent et sérieux. Sa conversation même était richement nourrie. Il cultivait aussi l'art d'écrire pour lequel il avait de riches aptitudes. Il avait même entrepris, continue M. Auclair, de composer un roman de moeurs canadiennes; qui est resté dans ses cartons. Il fut aussi poète et écrivit de belles strophes.

Dans l'"Étudiant" de novembre 1888, M. Bailly fait le récit d'une fête qui eut lieu en octobre au collège Joliette pour célébrer le cinquantième de l'approbation des Statuts de l'Institut de Saint-Viateur. Le sermon de circonstance fut donné par M. Joseph Laporte, chapelain des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine. "L'orateur a fait l'éloge de l'Institut de Saint-Viateur. Il nous a parlé des "tribulations" et des "gloires" de l'Institut. Un bon fonds, des couleurs riches, de fort jolis coups de pinceau, bref, une des meilleures productions de l'orateur."

Dans un roman, l'"Ineffaçable Souillure", M. l'abbé Arsène Goyette parle d'un abbé Desportes que nous reconnaissons bien. "Il incarnait à un haut degré la distinction, le savoir et la piété. Ses conversations, sans être recherchées, étaient invariablement marquées au coin de l'élevation et d'une parfaite correction. Ses sermons révélaient un orateur de premier ordre. Il groupait autour de sa chaire des auditeurs toujours attentifs et charmés par les flots de son éloquence sacrée. Son érudition était phénoménale: il avait tant lu! et il pouvait discuter sur les questions les plus diverses".

M. Laporte est mort à l'Hôpital Saint-Vincent, sur sa paroisse, le 20 août 1921, à l'âge de 64 ans.

- 1.—Curiosités de l'Histoire de France. Joliette, 1885-86. 76 pp., in-8.
- 2.—Cantique pour une prise d'habit.
- 3.—Le Héros de Chateauguay, drame inédit en trois actes. 1879.
- 4.—Chroniques, contes, nouvelles, essais littéraires, biographies, nécrologies, en tout, 27 articles dans la "Voix de l'Écolier" du Collège Joliette (1876-79).

P. GEORGES PAUL.

Le P. Paul est né à Saint-Hyacinthe le 28 novembre 1845. Ses études classiques terminées, il entra au noviciat de Joliette, le 26 juillet 1865. Il suivit les cours de théologie au collège (1866-69) et fut ordonné prêtre le 23 mai 1869.

Dès le 1er août 1866, le P. Paul devint l'assistant du P. Champagnier au noviciat et fut nommé maître des novices le 18 juillet 1870. Le 13 octobre suivant, il dut quitter le noviciat à cause de sa santé et fut envoyé au collège de Rigaud pour y enseigner la Rhé-

torique. Devenu mieux, il reprit la direction du noviciat le 13 août 1871. Après cinq années d'un travail qui excédait ses forces, il mourut le 2 octobre 1876, à l'âge de 31 ans.

Doté des plus éminentes qualités, profondément versé dans toutes les questions qui se rapportent à la vie spirituelle, le P. Paul était, pour les jeunes gens placés sous sa direction, un conseiller prudent, un guide sûr, un père tendrement dévoué. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'entendre ses admirables conférences ou d'assister à ses éloquentes sermons peuvent rendre un éloquent témoignage de ses hautes capacités.

Le P. Paul était aussi un artiste en musique; il jouait le violon avec une virtuosité remarquable. A sept ans, à Saint-Hyacinthe, il parut pour la première fois sur la scène et souleva les applaudissements de l'auditoire enthousiasmé. Il rappelait très finement les émotions profondes qu'il avait éprouvées à ce premier triomphe. Pendant son séjour au noviciat, il venait souvent faire de la musique aux élèves du collège, et c'était un plaisir toujours nouveau de l'entendre imiter le grincement des roues et le sifflement enroué du petit train qui faisait la navette entre Joliette et Lanoraie.

Le P. Paul a écrit beaucoup de musique, et nous avons de lui des chants sacrés et profanes, des cantiques, des partitions d'orchestre et de fanfare. Il a fait la musique d'un cantique à Saint-Viateur: *Triomphe, honneur et gloire*, très populaire dans la communauté. Il a écrit aussi la musique, chant et orchestre, d'un drame de Beaumarchais, *Tarare*, arrangé pour jeunes gens par le R. P. Champagnier 1867. 88 pp., in-4.

Le P. Paul a laissé de précieux manuscrits: a) *Canevas de conférences spirituelles*. 25 septembre 1871. 220 pp., in-12. b) *Sermons de retraite*. c) *Mois du Sacré-Coeur*.

M. MODESTE CHAMPOUX ET P. MODESTE CHAMPOUX.

Ils étaient, oncle et neveu, de Saint-Paul de l'Industrie, et tous deux anciens du Séminaire. La Providence a conduit l'un, le Père Modeste Champoux, au sacerdoce. C'est le poète. L'autre, M. Modeste-Paul Champoux, ayant franchi la frontière, est devenu professeur puis compositeur de musique aux États-Unis dans la ville de Syracuse.

M. Modeste-Paul Champoux, l'oncle, fils de Joseph, naquit le 24 octobre 1852 et entra au collège Joliette en 1866. Après une année d'études, il fut admis au noviciat le 15 septembre 1867 et prit l'habit religieux le 6 janvier 1868. Professeur à l'école Saint-Viateur, il reçut des leçons de piano du F. Vadeboncoeur qu'il remplaçait souvent à l'orgue du collège. Ayant quitté la communauté le 14 août 1874, afin de suivre plus facilement son goût et ses aptitudes pour la musique, il alla se fixer à Syracuse, N. Y., où il fut tout à la fois organiste et professeur de piano. Il joua sept ans à l'église Sainte-Lucie, six ans à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de nouveau sept ans à l'église Sainte-Lucie. Il se rendit ensuite à Utica, N. Y., où il tint l'orgue à l'église saint François de Sales jusqu'à sa mort qui arriva le 3 février 1923. Il avait 71 ans. Il avait épousé une célèbre chanteuse de Syracuse, Mlle Agnès Eimon.

Les funérailles de M. Champoux eurent lieu à Syracuse et le curé fit l'éloge du défunt en disant qu'il était un fervent chrétien, d'un caractère doux et aimable et d'une grande habileté sur l'orgue.

M. Champoux a composé plusieurs morceaux de piano dont les principaux sont le "Peaceful Dream", "A cheval", "Implorant", "Joie et Tristesse", et deux "Méditations", dont l'une fut composée d'un jet, lorsque l'auteur apprit la mort de sa mère. Il a aussi écrit un *Cantique à saint Viateur* qu'il a dédié à la mémoire de son professeur et ami Louis Vadeboncoeur, c. s. v., et un *Offertoire*: "Beate Viator", à la mémoire du R. P. Champagnier. (6 pp., in-4).

M. le professeur Champoux a aussi mis en musique plusieurs poésies de son neveu, le P. Eudiste, entr'autres une chanson constituée avec quelques strophes d'un poème "La Vieille Maison" et qui porte le même titre; "La Petite Barcarolle" dont les paroles viennent d'une poésie légère. "Avant l'orage" faite spécialement pour s'adapter à un morceau bien connu du professeur Champoux "Petite Barcarolle".

Joseph Modeste Champoux, le neveu, fils de Cyrillique, est né le 21 novembre 1881. Après sa Versification (1895-1900), il entra dans la Congrégation de Jésus et Marie (C. J. M.), Eudistes, en septembre 1900; juvénat de Church Point, N. E., pour Belles-Lettres et Rhétorique (1900-02), grand Séminaire d'Halifax, N. E., Philosophie et Théologie (1902-04), noviciat (1904-05), Théologie (1905-07). Incorporé à la Congrégation des Eudistes le 8 février 1906, il fut ordonné prêtre à Halifax le 25 mai 1907. Professeur de français du collège de Church Point (1907-10), il dirigea en même temps, le chant grégorien; au collège du Sacré-Coeur de Caraquet, N. B., (1910-15) il enseigna l'anglais et le chant; au collège de Church Point (1915-18) il devint professeur de Belles-Lettres et de chant; nommé vicaire du Sacré-Coeur-de-Marie et Chandler (Gaspé), il meurt de la grippe espagnole le 3 décembre 1918, à l'âge de 37 ans.

1.—*La Vieille Maison* s. l. n. d. Poème. Quelques mots d'introduction signés Paul-Emile. Première partie: "Corps du foyer". Deuxième partie: "Ame du foyer". Epilogue. 246 vers.

2.—*Petite Barcarolle*. Par un beau jour. "Le Matin". "Le Soir". "Avant l'orage". 56 vers.

3.—*Campagnes Laurentiennes*. Introduction, une Analogie. "Printemps". "Été". "Automne". "Hiver". (D'un volume en préparation). 766 vers, publiées dans l'"Étoile du Nord", 1917.

Dépression Maux de reins

Un homme qui se sent moins de résistance, est affaibli, souffre de maux de tête, de rhumatisme, de digestions lentes, dort mal et perd courage, doit penser tout de suite à sauvegarder sa santé en se servant d'un remède qui relèvera rapidement ses forces physiques et nerveuses et rétablira les fonctions régulières de l'organisme. Les

PILULES MORO

sont celui qui lui réussira le mieux. Des preuves multiples de leurs succès nous autorisent à les recommander.



M. Thomas Villeneuve

"Le travail rude et constant auquel j'étais assujéti depuis des années avait peu à peu miné mes forces. De robuste et courageux que j'étais auparavant, je me trouvais déprimé, amaigri et je travaillais péniblement. Mon estomac était devenu capricieux, mon appétit irrégulier; souvent je souffrais de maux de tête et ce qui m'incommodait surtout c'étaient des maux de reins. Ni le jour, ni la nuit ils ne cessaient. Un camarade m'ayant parlé des Pilules Moro et du bien qu'il en avait retiré, j'adoptai moi-même ce remède qui, en quelques mois fit de moi ce que j'étais auparavant, un homme fort, actif et ayant de l'ambition". M. Thomas Villeneuve, 10, Howard Place, Springfield, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal

Pourquoi ?

la population de Joliette et des environs est-elle et demeure-t-elle, satisfaite en achetant à nos magasins :

Bagues, Diamants, Montres, Horloges, BIJOUTERIE et ARGENTERIE.



C'est que :

l'assortiment est considérable et les prix très avantageux.

VENEZ VOUS CONVAINCRE

A. Lechasseur

BIJOUTIER

Inspecteur officiel du C. N. R.

Place Lavaltrie, Joliette.

ENVOYEZ NOUS VOS VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES

NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS Demandez nos prix - nous les garantissons une semaine à l'avance

P. POULIN & COMPAGNIE - LIMITEE Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans 36-39 Marché Bonsecours - Montréal

UN BON PLACEMENT

IL NOUS RESTE ENCORE QUELQUES

Obligations-or d'Hypothèque

(MUNIES DE COUPONS)

AMORTISSABLES EN 20 ANS ET PORTANT INTERET AU TAUX DE

6 1/2%

DE LA READ MOTORS, LIMITED.

Capital et intérêts semi-annuels payables en monnaie d'or (si exigé) ou son égal ayant cours au Canada aux guichets de la Banque Canadienne Nationale à Joliette, Qué. Intérêt payable le premier mai et le premier novembre à l'échéance du coupon au taux de six et demi pour cent par année.

Prix : - le pair.

La Read Motors, Limited est une maison d'affaires importante et elle est destinée à devenir l'une des principales organisations du genre dans la province de Québec.

Les obligations-or étant garanties sur première hypothèque de toutes les propriétés de la compagnie, elles offrent donc une garantie très solide pour l'acheteur.

POUR ACHAT ET INFORMATIONS GENERALES, ADRESSEZ-VOUS A

READ MOTORS, LIMITED

Joliette, Qué.

LE COIN AGRICOLE

— L'agriculture est la plus grande source de richesse de notre pays.

— Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

Conseils à suivre.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRI

Crampes — Entorses — Frissons.

DRAME DANS LA FORÊT

La Mort de l'Arbre

Voici un petit chef-d'œuvre de littérature descriptive qui procurera sans doute à nos lecteurs de tendres émotions. Il est dû à la plume de Léon Tolstoï :

De grand matin, presque avant le jour, Scarioja prit la hache et alla au bois.

La rosée tombait encore, étendant sur tous les objets un voile mat et glacé que le soleil n'avait pas éclairé. L'orient blanchissait faiblement, reflétant sa pâle lumière sur la voûte du ciel, ornée de légers nuages. Rien ne remuait, ni un brin d'herbe sur le sol, ni une feuille sur les branches hautes des arbres. De loin en loin un abattement d'aile dans le fourré, un fruissement à ras de terre, troublaient seuls la paix de la forêt. Soudain, un bruit singulier, qui n'appartenait pas aux voix de la nature, retentit et mourut sur la lisière du bois. Le bruit s'éleva derechef et se répéta à intervalles égaux ; il parut du pied d'un des arbres immobiles. Une des cimes frissonna subitement, ses feuilles gonflées de sève murmurèrent quelque chose ; une fauvette, perchée sur une des branches, siffla, voleta à deux reprises et se posa sur un arbre, la queue éployée.

La hache frappait au pied du tronc, toujours plus sourdement les copeaux blancs et résineux volaient sur l'herbe mouillée ; un léger craquement succéda aux coups sourds. L'arbre tressaillit de tout son corps s'inclina et se redressa vivement, chancelant épouvanté sur ses racines. Il y eut un instant de silence ; l'arbre s'inclina de nouveau, un second craquement gémit dans le tronc, et, broyant ses jeunes pousses, précipitant ses branches, il s'abattit tout de son long sur la terre ramide. Les bruits de hache et de pas expirèrent. La fauvette siffla et s'éleva dans l'espace. Le rameau qu'elle avait effleuré de ses ailes trembla une seconde et retomba inanimé comme les autres, avec toutes ses feuilles. Les têtes immobiles des arbres resplendirent dans la trouée qui leur était ouverte.

Les premiers rayons du soleil, perçant le nuage qui les interceptait, éclatèrent dans le ciel, illuminant la terre et l'espace. Le brouillard se tassa en vagues aux creux des vallées, des perles de rosées brillèrent dans la verdure, les nuées blanchâtres, méricées, hâtaient leur fuite sous la voûte bleue. Les oiseaux rouillaient dans le fourré, et comme affolés, gazouillaient on ne sait quel d'heureux. Les feuilles luisantes chuchotaient des secrets joyeux et paisibles ; les branches des arbres vivants frissonnaient doucement, majestueusement au-dessus de l'arbre mort, assis à terre.

LETTRE OUVERTE

La explication demandée à M. l'agronome (suite) au sujet de l'article paru dans "l'Action Populaire" du 2 décembre 1926, dans le "Joliette Commercial" du 14 décembre 1926 sous le titre "le Royaume des Poules" sous la signature de M. Anthime Charbonneau, ingénieur agricole. — Réponse à sa lettre du 12 janvier publiée dans "l'Action Populaire".

Il avait été demandé à M. l'agronome par ma lettre du 30 décembre 1926 de répondre à certaines questions relatives au rapport de M. P. Dalcourt et voilà que M. l'agronome me répond que M. P. Dalcourt est bien compte de toutes ses dépenses mais que ça prendrait un peu

Combien de vieilles poules ont été vendues dans la somme de \$393,00 ?

Ce qu'a coûté la nourriture et l'entretien des coqs reproducteurs si M. P. Dalcourt en a gardé, ou combien ont-ils coûté s'il en a acheté ?

Le coût de l'entretien et de l'éclairage du poulailler des médicaments pour poules, des réparations, améliorations et le coût du charroyage des œufs à la station, etc ?

Combien a coûté la nourriture de 368 poules pendant un an ainsi que leur entretien ?

Enfin ce que représente \$898,35 pour arriver à ce que chaque poule ait pondit 182 œufs pour faire que M. P. Dalcourt ait retiré un salaire de \$1694,45 ?

Par sa lettre du 12 janvier 1927, M. l'agronome s'est parvenu en 15 jours de temps à décrocher 2 questions de plus des 12 à lui posées. Je vais vous analyser cette lettre et commencer par les 2 points donnés savoir :

1o. Que la somme de 110 dollars 45 cts représente la vente de 100 coquets.

2o. Que M. Dalcourt a vendu 300 vieilles poules probablement pour la somme de \$301,00.

C'est mieux que rien, mais que voulez-vous quand on est pas trop capable en aviculture il faut bien se contenter de ce que l'on vous donne. M. Dalcourt n'a pas fait exprès de ne pas mettre le nombre de coquets vendus dans son rapport du 2 décembre 1926 et M. l'agronome a trouvé plus simple de ne mentionner que la vente de \$110,45 de coquets car il n'était pas flatté d'une quantité de morts semblable figure dans le rapport du "Roi des Poules".

M. Dalcourt a donc perdu 140 poulets sur sa couvée de 900, puis qu'il a vendu 100 coquets et qu'il a gardé 368 poulets.

Pour votre édification M. l'agronome. Voici une attestation entre beaucoup d'autres qui pourra servir à M. Dalcourt ainsi qu'à toutes personnes qui évaluent des poulets : St-Félix de Valois, le 30 sept. 1926, Madame Lesage.

Femme avicole St-Félix, Chère Madame,

Deux mots pour vous dire que ce printemps j'ai élevé mes jeunes poules Rhodes Island avec votre mélange canadien No 1 et chose extraordinaire je n'en ai pas perdu un seul. Je tiens des volailles depuis 5 ans et avant j'achetais différents sortes de produits comme le vôtre, mais j'en perdais au moins 15% me coûtant 25%.

J'ai suivi votre méthode complète et aujourd'hui mes poulettes commencent à pondre. Sur 120 que j'ai élevées j'en ai encore 120.

(Signé) P. POIRIER, St-Félix de Valois.

Ces 100 coquets devaient être bien jeunes pour n'avoir été vendus que \$110,45 alors que le prix du marché était de 30 cts la livre pour des poulets d'une livre et demi au mois de juin, mais passons ils ont pu être vendus pour être mis à l'engraissement.

La deuxième chose que M. l'agronome nous apprend c'est que M. Dalcourt a vendu 300 poules, c'est-à-dire :

100 poules en juillet
100 poules en août
100 poules en septembre.

Il faut croire M. l'agronome que ces fameuses pondesses vendues en juillet et août ne valaient pas grand chose car si M. Dalcourt s'en est débarrassé c'est que ces poules ne lui donnaient aucun profit.

Le rapport du 2 décembre mentionne qu'en septembre M. Dalcourt a vendu pour 107 dollars 75 cts d'œufs, or comme il ne lui restait

plus que 100 poules il faut croire qu'il s'agit de fameuses pondesses, pondre pour \$107,75 d'œufs avec 100 poules au mois de septembre sans compter la casse et sans avoir de nids à trapper pour contrôler ce phénomène, à moins que les jeunes poulettes n'aient commencé à pondre, mais alors il est fort douteux que ces premiers petits œufs de poulettes nient été vendus 51 cts la douzaine.

Tout de même M. l'agronome n'a pas dû dévier ce chiffre de 100 car le châteaun des cartes commença à s'ébranler, et ce rapport broché or du Roi des poules va se ternir.

Vous dites donc bien M. l'agronome que M. Dalcourt a vendu 100 poules en juillet, 100 en août, 100 en septembre c'est-à-dire que M. Dalcourt a vendu en tout 300 poules.

Vous M. l'agronome comment pouvez-vous mourir à l'hameçon, il faut croire que vous n'avez été pris comme une souris dans une soupière au lieu que vous vous soyez échappé comme un diable dans un bûcher pendant 15 jours pour n'arriver à nous montrer vos capacités en aviculture.

Ce fameux rapport du 2 décembre 1926 de M. P. Dalcourt n'a jamais fait mention de 300 poules mais bien de 368.

Il faut donc en conclure que ces 68 poules qui manquent à l'appel par votre lettre du 12 octobre n'étaient plus chez votre Roi des poules, mais qu'elles étaient allées dans le Royaume des tanches. C'est-à-dire sur les 368 poules hachées M. Dalcourt en a perdu 68. M. Dalcourt avait raison de ne pas en souffler mot. Ce rapport que vous avez été trop vite à publier pour épater le public, ça ne fait pas bel effet des découvertes semblables, il vaut mieux se dispenser d'en parler comme cela on ne le sait pas. Maintenant M. l'agronome ou en sommes-nous avec cette ponte du roi des poules de la province de Québec, qui a même survécu bien des gens s'occupant d'aviculture mais pas des aviculteurs.

Je ne devrais pas vous instruire en aviculture puisque le gouvernement vous a accordé sa confiance ; mais voyez-vous j'aime de disséquer un article aussi bien qu'une poule vu que l'anatomie fait partie de l'ins-truction avicole que j'ai reçue et ce n'est pour moi qu'un plaisir de rendre service à mes semblables.

Le rapport de M. Dalcourt du 2 décembre porte que 368 poules ont pondit 182 œufs par poule. Cela fait que M. l'agronome croit que les 68 poules disparues ont pondit toute l'année puis M. Dalcourt n'en a vendu que 300. Quand on dit ce chiffre et on dit que l'on fait des miracles dans ce poulailler économique là, c'est que c'est vrai, c'est M. l'agronome qui nous l'apprend. Ce n'est pas tout, parlons de la question salaire ? le rapport du 2 décembre 1926 dit que M. Dalcourt a vendu pour 2178 dollars 45 cts d'œufs avec les 368 poules. Puisque la moyenne du prix de vente à la douzaine est de 41 cts, ces dites poules ont donc pondit une moyenne d'environ 1 douzaine par poule par an. Tout de même, M. l'agronome des 68 poules les introuvables n'ont pas dû pondre toute l'année, il me semble qu'il se serait juste de déduire du salaire de M. Dalcourt la ponte accordée à ces 68 poules disparues ce qui fait 68 x 15 = 1020 douzaines d'œufs, qui à 41 cts la douzaine font un peu plus de 400 dollars. On arrive donc à un salaire de \$1694,45 moins \$400,00 = \$1294,45.

Si, d'un autre côté M. Dalcourt prétend que ces poules lui coûtent 244 chacune de nourriture par an, ce que les 68 poules n'ont pas été nourries il faudrait donc ajouter au salaire de M. Dalcourt la somme de 68 x 244 = \$16592 portant le salaire à \$1294,45 plus \$16592 = \$17886,45.

M. l'agronome ne nous ayant pas dit la date de disparition de ces 68 poules, ni la quantité d'œufs qu'elles ont pondus chacune avant leur envolée vers d'autres lieux il est donc tout naturel qu'on enlève du salaire de M. Dalcourt une partie de ses bénéfices qui ont été accordés au crédit de ces poules ; maintenant si par miracle ces oiseaux avaient pris la clé des champs, nous leur aurions pour ne pas être perdus ou qu'elles soient toutes mortes de maladies contagieuses ou autres causes mortelles, il sera tout juste de remettre une partie de ces 400 piastres à leur place quand M. l'agronome nous aura donné les détails de leur disparition. Il pourrait bien se faire aussi qu'elles aient trépassées au mois de décembre 1925. Il faut quelquefois un peu trop froid dans un poulailler trop économique, ça nuit à la santé des poules et elles meurent par la suite. J'attendrai donc M. l'agronome que vous donniez la réponse à toutes les autres questions à vous posées pour continuer la dissection du rapport de M. Dalcourt.

Tout ce que vous dites ensuite dans le contenu de votre lettre du 12 octobre M. l'agronome ne se rapportant d'aucune manière aux questions demandées concernant le rapport de M. Dalcourt, je n'ai donc pas à vous répondre à toutes vos acrobaties. Je ne vous ai pas parlé de la comptabilité de la Ferme Avicole, ni de la Championne du Canada, ni des salaires, ni du capital fictif, ni des rapports d'un troupeau de 1400 "champions, ni des frais de 719 poulets, ni des frais d'élevage de fermes expérimentales, ni d'assurances, ni d'offres de 1000 dollars ni de 100, ni d'œufs achetés, ni d'œufs classés, ni de cartes, ni du Bulletin de l'Agriculture ni du Bulletin de la Ferme, ni des résultats de la Ferme Avicole. Tout ceci signifie que vous voulez vous dérober aux questions posées détournant ainsi le public du sujet en discussion, vous fermez l'œil à l'insigne personne ne comprenant plus rien au débat entamé. M. l'agronome vous avez endossé le rapport de M. P. Dalcourt. Vous devez pouvoir y répondre non pas par des faux fuyants mais droitement. Vous voudriez peut-être que je vous sive sur un terrain oisif, je vous dirai que je ne perds pas mon temps à des discussions inutiles, mais sur des choses instructives principalement sur l'aviculture car c'est pour le bien de ceux qui ont des poules que j'ai repris d'éplucher le rapport de M. Dalcourt connaissant mon affaire mieux que beaucoup d'aviculteurs en "hambre qui n'ont qu'une plume fêlée pour se défendre mais non les capacités pour opérer eux-mêmes.

Je ne me contente pas des "on lit" je n'ai comme principes que d'écrire et de dire ce que je peux prouver. Mais ne le savez pas probablement, mais il vous est facile de le constater.

Pour votre gouverneur, voici 2 lettres qui vous éclaireront sur quelques choses d'autres à votre disposition.

Congrégation de Notre-Dame, Joliette, ce 9 nov. 1925.

Mme E. Lesage, St-Félix de Valois, Chère Madame,

Ce n'est un plaisir autant qu'un devoir de vous remercier pour les services inappréciables que vous avez rendus en nous mettant au courant des méthodes pratiques qui font réussir la basse-cour. L'hiver, c'était la morte-saison autrefois depuis que nous suivons vos méthodes, le panier se remplit tous les soirs. Que de fois je me suis surpris à songer aux bienfaits que ce serait pour nos cultivateurs aussi bien que pour nos instituteurs, d'être initiés à ces méthodes vraies sources d'économie, de revenus pour la Ferme, de bienfaits pour la famille qui pourrait, en toutes saisons, se payer le luxe d'œufs frais sur la table.

Pour être seule à en bénéficier, nos sœurs n'en sont pas moins reconnaissantes.

Votre prochaine vente éclairera quelques petits points qui restent douteux en matière de basse-cour et me procurera le plaisir de vous dire merci de vive voix.

Cordialement vôtre en N.-Dame, S. S. Valérien, supérieure.

Ferme St-Charles Côte de Liesse, Madame J. E. Lesage, 26 décembre, 1926.

Ma chère dame,

Vous êtes bien bonne de penser à nous et de faire tout en votre pouvoir pour nous aider et faire prospérer notre poulailler.

Je ne puis me taire et le dis à tous que votre régime et mélange est très bon, puisque dans le mois de novembre nous avons eu 110 douzaines d'œufs de plus que les années passées.

Croyez-moi, Madame, Votre humble sergente en N. S. Sœur M. O. Briault, supérieure.

Vous me paraissez n'être en aviculture qu'un enfant dont le fond n'est pas assez développé ou bien c'est que vous travaillez pour votre Roi des poules au détriment des autres aviculteurs et ce n'est pas pour faire ce genre de travail que le Gouvernement vous a accordé sa confiance.

N'avez pas peur de travailler utilement, faites comme l'écrivain de cette lettre, levez-vous tôt et couchez-vous tard. Après quelque temps de fructueux travail, vous trouverez que cette branche de l'agriculture a encore besoin d'assistance et elle vous paraîtra agréable, quand au lieu d'aller voir les poulaillers, qui d'après vous marchent très bien, d'aller au secours des gens qui pleurent et se lamentent que leurs poules ne pondent pas. Vous vous rendriez au moins utile à la société et si on ne vous récompense pas en ce monde, vous aurez eu au moins la satisfaction d'avoir rendu service à ceux qui ont besoin et pour moi c'est le seul paradis qui m'y ait sur cette terre. Pour terminer, M. l'agronome, je vous conseille de méditer ces quelques mots :

Sapiens nihil affirmat quod non probet.

(Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve).

Mme J. E. LESAGE, Directeur-gérant, La Ferme avicole de St-Félix de Valois, Ltee.

que le miel contient très peu de sucre de canne et se compose principalement de sucre de raisin et de sucre de fruits, on conçoit que c'est un aliment facilement digéré, immédiatement assimilable pour la production de chaleur et d'énergie, et ceci explique pourquoi il est sans égale contre la fatigue. La matière azotée se présente sous forme de grains de pollen, toujours présents comme mélange accidentel et il y a également de l'azote dans l'albumine fournie par les abeilles dans l'élaboration du miel. On a récemment démontré que le miel contient également ces substances mystérieuses appelées "vitamines", en l'absence desquelles un animal perd du poids quand bien même il recevrait une ration alimentaire adéquate sous d'autres rapports.

P. S. — Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux au monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

CARTES D'AFFAIRES

LAVERY & DEMERS
Avocats et Procureurs
19 rue St-Jacques, MONTREAL (Tél. MAIN 4472).

LOI COMMERCIALE, CIVILE ET CRIMINELLE

SUCCESSALES : Ste-Agathe des Monts, St-Jacques, Ste-Thérèse, Longueuil, Qué.

Téléphone 90

JEAN-LUCIEN THÉRIAULT
GERANT DE DISTRICT
The Imperial Life Assurance Co. of Canada.

34 de LANAUDIERE, JOLIETTE, Qué.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
3553 Avenue du Parc, MONTREAL.

Tél Bureau : 110
R. Privée : 273

Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE

Visible tous les jours de la semaine

Ernest Hébert C. R. Rosario Bonin, BA., LL., B.

Hébert & Bonin
Avocats & Procureurs

Déménagement au No 38 Notre-Dame — Bloc Steinberg.

TEL. 120

LOI CIVILE ET CRIMINELLE
Collection Commerciale

Examen de la Vue Comme dans les Hôpitaux de Paris.

Jours de Bureau à Joliette :

Le vendredi et le samedi.
19 rue ST-PAUL
TELEPHONE 176

R. D. Ouellette, O.O.D.
Opticien Spécialiste
Bureau : Montréal, Joliette.

Tél. 49 Boîte postale 70

J.-Conrad Perrault
Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.

Gérant pour le district de Joliette : "The Great-West Life Ass. Co."

69 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Tél. Bureau : 98 Boîte Postale : 968.
Rés. Privée : 397

J.-BTE FONTAINE
courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE
71 rue St-Jacques, MONTREAL
Téléphone : Harbour 4904
Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.

Tél. 621 Boîte postale 939
Rés. 330

J.-Raoul Robert
Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

GERANT POUR
The Manufacturers Life, Ins. Co.
6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Salons Privés pour l'Ajustement des Yeux Artificiels.

CARRIERE & SENEAL
Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu.
207, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL, P. Q.
TEL. LA. 7070.

NE NEGLIGEZ PAS VOTRE VUE
MAIS SACHEZ PLUTOT APPRECIER LE DON LE PLUS PRECIEUX DE LA NATURE EN DONNANT A VOS YEUX TOUTE L'ATTENTION QU'ILS NECESSITENT.

Cette sensation de malaise après un court travail rapproché, pesanteur aux paupières, fatigue à la moindre lecture, etc. Ce sont là des indications certaines que vos yeux nécessitent l'attention de l'optométriste si vous voulez les conserver.

Consultations de 9 à 6 heures à l'Hôtel-Dieu par R. Carrière, O. D. de 9.30 à 11 heures A. M., excepté le mercredi et le samedi.

P. S. — Nous prions nos clients et amis de vouloir bien se méfier des charlatans et colporteurs qui se font une réclame de notre nom. — Nous n'avons pas de représentants.

Chiropractique
LA SCIENCE QUI REND LES GENS SAINS ET HEUREUX.

Napoléon Brouillette, D. C.
Docteur en Chiropractique
MALADIES AIGUES OU CHRONIQUES TRAITÉES AVEC SOIN.

Succursale :
55 Rue Notre-Dame, Joliette, P. Q.
TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS
11 a. m. à 5 p. m.
Edifice de la Banque Royale du Canada.

CHEVAUX A vendre

Excellent chevaux de travail comprenant de gros chevaux de trait et d'autres plus légers, tous des chevaux sains, bien dressés. — Ceux qui ont le soin de chevaux feraient bien de venir voir les miens et se renseigner quant au prix. Je renouvelle mon assortiment chaque semaine.

TELEPHONES : 407 — 342.

J.-P. RICHARD
90 St-Charles Borromée, JOLIETTE.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

LE MEILLEUR DES TONIQUES AU MONDE

En vente à : PHARMACIE LANDRY PHARMACIE JOLIETTE J. A. Jubinville, Joliette.

La valeur du miel dans l'alimentation

Anderson J., dans Agricultural Gazette of New South Wales, vol XXX, No 9, p. 369, Sydney, N.S.W.

Lorsqu'on calcule la valeur du miel en chiffres on trouve qu'une section d'environ une livre de miel (environ 14 onces net) contient autant de calories que vingt œufs. Le miel se classe parmi les aliments hydro-carbonés. C'est une source de chaleur et d'énergie. Lorsqu'on sait

ARRIVENT A JOLIETTE		Arrive à Destination	
Départ à Destination			
6.00 A. M.	De St-Gabriel	7.00 A. M.	De St-Gabriel
7.30 A. M.	De Montréal	9.25 A. M.	De Montréal
8.20 A. M.	De Montréal	10.15 A. M.	De Montréal
9.15 A. M.	De Montréal, Windsor	11.10 A. M.	De Montréal
7.45 A. M.	De Québec	12.10 P. M.	De Montréal
2.45 P. M.	De St-Gabriel	3.31 P. M.	De Montréal
3.15 P. M.	De Berthier	4.10 P. M.	De Montréal
3.30 P. M.	De Montréal	5.30 P. M.	De Montréal
5.15 P. M.	De Montréal	7.11 P. M.	De Montréal
5.10 P. M.	De Trois-Rivières		
DEPART DE JOLIETTE		Arrive à Destination	
7.00 A. M.	Pour Montréal	8.55 A. M.	Pour Montréal
9.30 A. M.	Pour Berthier et Trois-Rivières, local	11.20 A. M.	Pour Montréal
10.25 A. M.	Pour Québec, rapide	2.00 P. M.	Pour Montréal
11.25 A. M.	Pour Montréal	1.20 P. M.	Pour St-Gabriel
12.10 P. M.	Pour St-Gabriel	1.05 P. M.	Pour Montréal, local Viger
3.34 P. M.	Pour Montréal, local Viger	5.40 P. M.	Pour Montréal, rapide Windsor
4.13 P. M.	Pour Montréal, local Viger	6.15 P. M.	Pour Québec, rapide
5.55 P. M.	Pour Québec, rapide	8.15 P. M.	Pour St-Gabriel
5.55 P. M.	Pour Québec, rapide	9.45 P. M.	Pour St-Gabriel
7.14 P. M.	Pour St-Gabriel	8.10 P. M.	Pour St-Gabriel
LE DIMANCHE Arrivent à Joliette		Départ de Joliette	
9.53 A. M.	De Lanoraie	10.15 A. M.	De Lanoraie
9.15 A. M.	De Montréal, Windsor	11.10 A. M.	De Montréal, Viger
9.45 A. M.	De Montréal, Viger	11.45 A. M.	De Montréal et Québec
3.30 P. M.	De Montréal et Québec	5.30 P. M.	De St-Gabriel
6.10 P. M.	De St-Gabriel	7.05 P. M.	De Montréal
5.00 P. M.	De Montréal	6.55 P. M.	De Montréal
Départ de Joliette		Arrive à Destination	
5.10 P. M.	De Trois-Rivières	6.55 P. M.	Pour Québec
10.25 A. M.	Pour Québec	2.00 P. M.	Pour St-Gabriel
11.45 A. M.	Pour St-Gabriel	12.45 P. M.	Pour Montréal, rapide
4.13 P. M.	Pour Montréal, rapide	6.15 P. M.	Pour Québec, rapide
5.55 P. M.	Pour Québec, rapide	9.45 P. M.	Pour Montréal
7.05 P. M.	Pour Montréal	9.10 P. M.	Pour Montréal, rapide
7.55 P. M.	Pour Montréal, rapide	9.40 P. M.	Pour Montréal, rapide

J. E. POIRIER, Agent.

Gin Canadien Melchers Croix d'or
La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros : - 40 onces \$3.65
Moyens : - 26 onces \$2.55
Petits : - 10 onces \$1.10

Distributeur à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

APRES LA CHASSE—DOUBLERA VOTRE PLAISIR

\$4.01 Ce Certificat Vaut \$4.01 \$4.01

CE CERTIFICAT ET 99c. DONNE DROIT AU PORTEUR A UNE DE NOS PLUMES. RESERVOIR REELLE, S'EMPLISSANT D'ELLE-MEME VALANT \$5.60.

Cette dimension est celle du Banquier ou du Professeur, et est quatre fois plus grosse que la moyenne des plumes-réservoir.



(DIMENSION REELLE) BARIL DUR ET INCASSABLE. Chaque plume est remplie, éprouvée et garantie. Un certificat de garantie pour 5 ans est donné avec chaque plume. Choix de cinq différentes sortes : rouge, jade et diverses autres couleurs. Ce certificat ne compte que pendant la démonstration de réclame. Obtenez LA VOTRE.

UN CERTIFICAT DE GARANTIE DONNE AVEC CHAQUE PLUME. CONVAINQUEZ-VOUS-EN. VOYEZ-LES DANS LA VITRINE. Ordres par maille remplis d'ici samedi soir.

Bon seulement pour ce Samedi-01, 22 Janvier, de midi à 8 hres P. M. chez J.-ULRIC CHAPUT, Marchand de Fer, 59 NOTRE-DAME, JOLIETTE.

\$2.31 Ce Certificat Vaut \$2.31 \$2.31

CE CERTIFICAT ET 69c. DONNE AU PORTEUR LE DROIT D'AVOIR UNE PLUME. RESERVOIR REELLE, DE HAUTE QUALITE, INDESTRUCTIBLE ET S'EMPLISSANT D'ELLE-MEME (SELF-FILLING).



PLUME POUR MESSIEUR MUNIE D'UNE AGRAFE. Après cette vente, ces plumes coûteront \$3.00. Plume pour dame, munie d'un anneau pour ruban. Chaque plume est remplie, éprouvée et garantie. Une plume pour chaque coupon. Apportez ce coupon. Garantie pour cinq ans par : Indestructible Pen Co., Montréal.

UN CERTIFICAT DE GARANTIE DONNE AVEC CHAQUE PLUME. CONVAINQUEZ-VOUS-EN. VOYEZ-LES DANS LA VITRINE. Ordres par maille remplis d'ici samedi soir.

Chez nous et autour de nous

POUR LA FLORIDE. M. et Mme William Copping et Mme J. Roberts, sœur de M. Copping, sont partis le 15 janvier, pour aller passer quelques mois en Floride. Nous leur souhaitons bon voyage.

SERVANTE DEMANDEE. Une servante d'expérience est demandée de suite dans une famille sans jeunes enfants. Bon salaire à personne compétente. S'adresser à nos bureaux.

EPICERIE A VENDRE. A qui la chance? Epicerie avec logement à vendre au No 131 St-Viateur, Joliette, pour cause de maladie.

A VENDRE. Un poêle en parfait ordre "Chapman", aussi grès, plats, table de cuisine, banc de piano, etc. à de très bonnes conditions. Cause de départ de Joliette. S'adresser à 6 Ste-Marie ou à un magasin J.-E. Page & Fils, rue St-Paul, Joliette. 209 juo

REMERCIEMENTS. Remerciements à St-Joseph pour l'aveu spécial. Une ABONNEE.

Pharmacie Boucher

(Porte voisine du Bureau de Poste). Depuis le 21 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir un grand nombre de nos anciens clients tant de la ville que de la campagne. Nous les remercions très cordialement et à l'avenir ils seront toujours les bienvenus chez nous.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter une propriété de 2 à 3 ou 4 logements situés dans le centre de la ville, maison commerciale ou autres. S'adresser à Arthur Joly, 37 St-Louis, Joliette. 209 juo

PROPRIETE A VENDRE

Une propriété située à l'intersection des rues St-Viateur et Place Boncourt, rapportant 12% pour cent, est offerte à la vente à conditions faciles pour cause de départ. S'adresser à E. Macdonald, 59 St-Viateur. 209 juo

FRANCE RIVEST

annonce aux marchands en général qu'il vient de recevoir un char de poisson frais, de toutes sortes, pour être vendu au plus bas prix du marché, en gros.

Aussi, une grande quantité d'oranges qu'il vendra à sacrifice. 13 Janv. 14.

NAISSANCE

M. et Mme Albert Geoffroy, de Montréal ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le dix janvier, sous les noms de Marie, Thérèse, Rose, Lucie, Perrine. M. Albert Pellerin, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Yvette Geoffroy, sœur de l'enfant, qui lui donne son nom baptême, par Mlle Annette Geoffroy, tante de l'enfant, tous de Montréal.

D. René Liard

ENTREPRENEUR - PEINTRE. Tapissier - Blanchisseur - Imbriateur. 41 St-Viateur, JOLIETTE. 13 juo

PATINS A VENDRE

Une paire de patins avec bottines doubles, pour jeune fille. Peinture 1 ou 1 1/2 tout comme neuf et en parfait état. S'adresser à 41 St-Chs-Borromée (sonner à droite).

A VENDRE

Plano ayant un an d'usage - prix exceptionnel. Radio trois lampes, avec haut parleur, donnant les résultats dans 3 lampes - bon marché. 6 Mansseau, Joliette. 209 juo

MEUBLES LÉGERMENT USAGES

Set "Chesterfield", chambre à coucher en noyer, bassinet, chaises de vivier, balayuse électrique "Hoover", chauffe-eau électrique pour réservoir à eau chaude, poêle à charbon et à huile avec réservoir, glacières, fixateurs électriques, etc. S'adresser à 80 St-Viateur, Mme Courtois, 20244

ST-ALEXIS

M. H. A. Dumas de Montville, Alberta, qui était de passage à St-Alexis depuis le 20 décembre, est retourné dans sa famille lundi de cette semaine.

COUPONS! COUPONS!

Nouveaux choix de COUPONS: 250 verges de Tweed à Habits et Pantalons de très belles qualités, 3-4 verges à 14 verges. Échantillons grandeur 9 pouces par 27 pouces pour faire des Pantalons, pour réparations de tous genres de Bournoires, Couvertures, Couverts-pléds, etc.

COUPONS de Serge Bleue au Noir

COUPONS de Couverts-pléds, Couverts à Sous-Vêtements, Blanc, Gris et Rose. Étoffs à Robes, Flanellettes, Édition, etc. Fil à coudre, Se le mouline, 2ème Étage, Magasin de Compagnons J. CLAUDE PARRÉTTE, 31 rue Notre-Dame, Joliette. 209 juo

TERRE A VENDRE

Une terre située à St-Alexis Nord, comté de Montréal, d'un arpent et demi de largeur sur cinquante arpents de profondeur, bûche de bonnes bâtisses, maison, hangar, grange, écurie, stable, batterie, séchoir à tabac, 20 x 30 pieds, machines agricoles en bon ordre, labour, fâche, henné, neuve, superficie de 100 chaufferies. La terre est située à 50 arpents de l'église, 15 de l'école et 5 de la buanderie. S'adresser à Mme Vve Amédée Dupuis, St-Alexis Nord, comté de Montréal.

MAISON A VENDRE

Une maison de sept appartements située au coin des rues St-Thomas et St-Jacques, avec terrain de 150 x 50 pieds, beaux bâtiments de 70 pieds, le tout appartenant à M. F. X. Piquand, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Adélaïde Hébert, 71 St-Thomas. 209 juo

J.-E. Chaput

NOTAIRE. Argent à prêter \$500.00 à \$5000.00. Petits billets escomptés. Prêts sur gages - Confidentiels. 15 St-Paul, JOLIETTE.

JEUNE FILLE DEMANDEE

Une jeune fille est demandée. S'adresser au No 81 Baby, Joliette.

Dr E. PIETTE

Chirurgien de l'Hôpital St-Eusèbe.

ELECTRICITE MEDICALE RAYONS X.

Heures de bureau : 3 à 4 p. m. 7 à 8 p. m. 10 à 11 heures a. m. à l'Hôpital

BUREAU A LOUER

BUREAU à louer, 29 Mansseau, actuellement occupé par MM. Guilbault & Guilbault, avocats, qui doivent, le premier mal prochain déménager dans les bureaux voisins, dans la même bâtisse, No 33 Mansseau; ces bureaux sont chauffés à eau chaude. S'adresser à M. J. Alex. Guilbault, avocat, 29 Mansseau. 209 juo

VOS YEUX

Faites examiner votre vue par Emile Prévost

SPECIALISTE OPTOMETRISTE ET OPTICIEN D'EXPERIENCE. Choix complet de lunetterie. 26 rue St-Paul, Joliette.

L'Assomption

Un grand bazar commencera le 31 janvier.

INVITATION A TOUS

Un grand bazar aura lieu en notre ville. Il commencera le 31 janvier pour se terminer le 3 février. Le premier soir, se fera le coucher des Enfants de Marie organisé par Mlle Martha Archambault. Mercredi soir, il y aura comédie en un acte par le Cercle Paroissial. Jeudi soir, se fera le tirage des différents lots. Cette fête de charité qui aura lieu dans les salles du couvent de la Providence devra réunir un très grand nombre de personnes. Tous sont cordialement invités. 209 juo

Feu Mme Pierre Ducharme

Les funérailles de Mme Pierre Ducharme, née Aphonsine Piette, ont eu lieu vendredi, le 14 janvier, dans la Cathédrale de Joliette, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le chanoine J. A. Piette, curé de la cathédrale, et le service fut chanté par l'aumônier J. A. Ducharme, fils aîné de la défunte, assisté des abbés P. E. Roy et R. Miron, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. le curé J. A. Piette et MM. les vicaires Martin, Chagnon et O. Ferland.

Le choeur de la cathédrale rendit la messe funèbre honorifique du professeur J. A. Contant sous sa propre direction. M. Amesse chanta les Adieux de Schubert et le professeur Contant finit par la Marche funèbre de Chopin.

Les porteurs étaient Camille Ducharme, J. Bordeleau, M. Coutu, W.

Asselin, A. Geoffroy et C. Ladouceur, escortés de Mmes Comtois, L. Clermont, E. Boucher et A. Geoffroy, des Dames de Ste-Anne.

Servantes de corps: Pierre Ducharme, épouse de la défunte; ses filles J. Anthime, aumônier militaire, Rodolphe, professeur au Séminaire de Joliette, Armand, Antonio et Lucien du C. N. R.; ses filles Rosalba, Éléonore, Mme H. Coutu; Flore, Mme Noé Nadeau; Sœur Pierre de Bethesda du couvent de la Providence, et Alexina; ses frères James Piette de Montréal et Joseph de Shawinigan Falls; sa sœur Mme Angèle Perreault, ses gendres: MM. Noé Nadeau et Hector Coutu, de Joliette; ses beaux-frères: M. C. Perreault, L. Ducharme, E. Ducharme, J. Bourrel, L. Houle et autres parents, Mme H. Ducharme, MM. J. Bourrel, L. Bourrel, J. Ducharme, Mme E. Emery, Mme E. Ducharme, Mme G. Laporte, M. H. St-Georges, MM. Z. Laporte, Ephrem Rondeau et autres.

Le maire Ladouceur et plusieurs échevins, de nombreux membres des C. de Colomb, de la Chambre de Commerce, et de l'Association des Wagonniers du C. N. R., les Drs J. Laporte, E. Piette, Geoffroy, Ladouceur, MM. Casavant, Copinell, Amesse, L. Clermont, J. Boucher, J. Trudeau, Léveillé, Boisjoli, M. Martel, J. Sylvestre et beaucoup d'autres de Joliette, M. G. H. Boyd, succédant de l'Hôpital Ste-Anne de Bellevue; le major Wm K. de Kappelle, représentant les Camibriers Mont-Royal; Mme Wm K. de Kappelle, Montréal; M. et Mme J. A. Déry, Montréal; le Dr E. Malette, représentant la chorale de Ste-Anne de Bellevue; MM. A. Cousineau et Valérie, Ste-Anne de Bellevue, etc.

Plus de soixante-quinze prêtres assistaient au choeur dont les chanoines Déry, Gervais, Clermont et La-chapelle; le Rév. Père Charlebois, supérieur du Séminaire, le Rév. P. F. F. de la Rivière, M. les curés R. Bonin, L. Gagnon, T. Marchand, D. Bordeleau, R. Lavallée, C. Fafard, MM. L. Beaudry, A. Houle, A. Houle, A. Rondeau, Soumis, etc.

Les communautés suivantes étaient représentées au service: Tous les professeurs et élèves du Séminaire, le Noviciat des Cleres de St-Viateur, l'Hôpital St-Eusèbe, les religieuses de la Providence de la Maison Provinciale, du Jardin de l'enfance et de Ste-Elisabeth; les religieuses des St-Coeurs de Jésus et de Marie, de la Congrégation Notre-Dame, de l'Immaculée Conception, l'Académie St-Viateur, etc.

La famille Pierre Ducharme a reçu de nombreux témoignages de sympathie, notamment de Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, des Supérieurs, Professeurs et élèves du Séminaire, du Supérieur et personnel du Noviciat, des prêtres de la paroisse, de la Cure et de toutes les communautés religieuses de Joliette et différentes congrégations et associations.

Des tributs floraux ont été envoyés par le Supérieur et le personnel, les malades de l'Hôpital Militaire de Ste-Anne de Bellevue; le Régiment de Joliette; les Wagonniers du C. N. R.; le Major et Mme Wm K. de Kappelle; M. et Mme Eugène Cousineau, M. et Mme Robt. G. McEwen, Miss Birmingham, Lucien Ducharme et Hector Coutu.

Des télégrammes et messages de sympathies ont été reçus de Mgr E. Dumas, Vic.-Général, des chanoines A. O. Houle et L. Chabrous, Rév. P. Lafont, Fort McMurray, A. Rév. P. Desjardins, Rév. R. Rondeau et A. Piette, Capt. G. H. Boyd, Dr E. Lévesque, Miss M. Galbraith, M. et Mme N. S. Donnelly, MM. L. N. McGregory, N. S. Fagan, N. S. K. Byrnes, N. S. L. E. Connelly, N. S. E. E. Bélanger, N. S. M. McKenna, N. S. L. Stewart, N. S. Stables, de l'Hôpital Militaire, Ste-Anne de Bellevue, Frère Marie-Bernard, la chorale de Ste-Anne, les Chevaliers de Colomb, le Curling Club, M. et Mme Eugène Cousineau, M. et Mme Vivian H. Graham, B. St-Denis, Alb. Deane, Eddy Cardin, de Ste-Anne de Bellevue, le Rév. A. M. Buckland, Cookshire, le Commandant et Officiers du Régiment de Joliette, le Commandant et Officiers du Carabinier Mont-Royal, le colonel E. Ranger, le colonel L. E. O. Irving, D.S.O., le major L. E. Hudon, le major Wm K. de Kappelle, le major J. Ferland, capt. Jean Ducharme, capt. Massau, la Canadian National Railway Symphony Orchestra, F. Vermillion, Dr. H. Langlois, M. et Mme Arthur Lamoignon, M. et Mme Albert K. de Kappelle, A. Lagarde, M. et Mme J. A. Emond, Mme N. Amesse, M. et Mme O. Boyer, M. et Mme R. G. McEwen, Mme B. Crawford, Vétérans de la Grande Guerre, Section Ville-Marie, Légion Canadienne B. C. S. L., section Ville-Marie, Mère de Ste-Aimé, Sup. Gén. des Soeurs de la Miséricorde, G. Beaudry, Étudiant, M. Ducharme, Rév. E. Vincent, de Montréal; Rév. O. Allard, Rawdon; Alice Lippé, St-Ambroise; M. et Mme L. O. Lassalle, M. et Mme J. O. Boivin, M. et Mme D. St-Jacques, Sœur Joseph-Xavier, St-Casimir; Blanche Pothier, Shawinigan Falls; J. Duffresne, M. P. P. L. Dugas, avocat, Mme J. et Élia Valois, Mlle Dugas, Mlle Irène Lanctôt, de Joliette.

Bouquets spirituels. — Mlles Eul. et Ex. Vincent, Mlle Léveillé, M. et Mme Moise Coutu, M. et Mme Camille Perreault, M. et Mme J. T. Amesse, Rév. J. Perreault, c. s. v. Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, de Ste-Anne de Bellevue, Famille H. Ducharme, Famille Léandre Ducharme, Rév. R. Lavallée, C. Fafard, L. Beaudry, les chanoines H. Déry et J. A. Piette, Mme Esdras Magnan, Personnel, Hospice Gamelin, l'Avant-Garde de Charlebois, Mme E. Lasalle, Wm Chenelle et Florie Lord, Surveillants du Séminaire, Famille Achille Geoffroy, Famille M. A. Martin, Famille L. Thaire Delorme, Famille Joseph Mireault, Rév. J. B. Asselin, c. s. v., Famille Leocadeu, Mme Alex. Desjardins, Soeurs Tertiales, Missionnaires de l'Immaculée-Conception, M. et Mme J. E. Casavant, Confères et amis de Joliette, les Wagonniers du C. N. R., Personnel du Couvent de Ste-Elisabeth, Mlles Georgette Beaujout et Maria Lagarde, Famille Gu-

PAROISSE L'ASSOMPTION

Il y eut élections pour la mairie. M. Louis Rivest a obtenu 84 voix et M. David Beaudoin, 90 voix. Il y eut également élections pour les conseillers et, voici le résultat du vote. MM. J.-B. Martel, 115 voix; Alexandre Dufort, 112 voix; Clément Lemire, 91 voix; Wilfrid Lafortune, 90 voix; Willie Forest, 87 voix.

ST-ROCH OUEST

Deux candidats étaient sur les listes pour la mairie: M. Eugène Robillard qui a obtenu 35 voix et M. Gélas Mercier qui a obtenu 20 voix.

ST-ROCH L'ACHIGAN

M. Joseph Vézina a été élu maire et MM. Ubald Lafortune, Almazon Beauneau et Isidore Rochon ont été élus conseillers.

STE-MELANIE

MM. Henri Thériault, Aphonsie Goyet et Edouard Nadeau ont été élus conseillers.

CANTON CHERTSEY

M. Gasmard Dumas a été réélu maire. Ont été élus conseillers par acclamation également MM. Louis Tremblay, Joseph Lajeunesse et Déphat Lussier.

ST-PAUL L'ERMITE

MM. Joseph Archambault, Henri Turcotte et Joseph Ublin ont été élus conseillers par acclamation.

ST-ARISTIDE DE MONTEVAL

MM. Antonin Beaudoin, Alfred Marois et Arthur Lescaudreau ont été élus conseillers par acclamation. Le maire élu est M. Alfred Liard.

ST-ZENON

M. Albert Dural a été réélu maire par acclamation. MM. Zénon Champagne, Tréfilé Baillie et Philéas Robillard ont été élus conseillers par acclamation.

BERTHIERVILLE

Les élections municipales pour la ville de Berthier ont été très calmes. Il n'y a eu aucune opposition. M. J. Daniel Chenard, manufacturier fut élu maire de la ville de Berthier. MM. Arthur De Grandpré et Jos. Sylvain Chenard et G. A. Desjardins ont été élus conseillers par acclamation. M. et Mme Ant. Olivier et Louis Lamothe pour le quartier Ouest.

Les élections municipales pour la paroisse de Berthier furent très contestées. Pour la mairie briguèrent les suffrages: M. Arthur Ferland de la Grande-Côte et M. Alfred Mousseau de la Petite Rivière.

M. Alfred Mousseau fut déclaré élu au scrutin par une majorité de 20 voix. Au-delà de 200 ont voté ses partisans. MM. Vinteur Draville, Durois, Clément et Joseph Lefebvre furent élus aussi au scrutin. MM. Joseph Alfred Lavigne, Philias Aubé et Aristide Maennan furent élus par acclamation. Le nouveau maire de la paroisse de Berthier est aussi Secrétaire de la Société d'Agriculture.

ST-FÉLIX DE VALOIS

Il y eut élections pour la mairie dans notre paroisse et M. Ephrem Rondeau a été réélu maire par une majorité de 20 voix, ayant obtenu 119 voix et son adversaire, M. Félix Fréchette, 99 voix.

RAWDON

Voici le résultat de l'élection pour les sièges 5 et 6. M. Médéric Pelletier a obtenu 142 voix et M. Clément Rondeau, 59 voix; pour le siège 6, M. George-L. Smithy a obtenu 177 voix et M. James-R. Morgan, 29 voix.

ST-THOMAS DE JOLIETTE

M. Henri Lassalle a été réélu maire de notre paroisse, par acclamation.

STE-URSULE

M. Frank Tardif a été réélu maire et M. Téléphore Vincent, Aristide Lessard et Arthur Chétien ont été élus conseillers par acclamation.

ST-IGNACE DE LYOULA

M. Anselme Chevalier a été élu maire et MM. Joseph-Narcisse Chevalier, Gilbert Guevremont et Honul St-Martin ont été élus conseillers par acclamation.

ST-CUTHBERT

Il y eut élections pour la mairie. M. Oscar Champagne a obtenu 211 voix et M. Azarie Lambert a obtenu 153 voix. Les conseillers élus par acclamation sont MM. Gédéon Lauzon, Joseph Clément et Damien Fafard.

STE-MARIE SALOME

Les trois conseillers élus furent MM. Joseph Melançon, 89 voix; David Gagnon, 88 voix et Edmond Louzou, 87 voix. M. Gustave Richard fut élu maire.

ST-EMILE (Canton Westford)

M. Octavien Pagé a été réélu maire et MM. Emile Provost, Hildège Grenier et Wilfrid Grégoire ont été élus conseillers par acclamation.

ST-COME

M. Adrien Gagné a été réélu maire et MM. Prosper Lepage, Georges Venne et Wilfrid Thériault ont été élus conseillers par acclamation.

STE-ELISABETH

Les élections municipales ont donné le résultat suivant: A la mairie, M. Rémi Hénault, 144 voix; M. Auguste Lavallée, 144 voix; Les conseillers élus furent M. Edouard Roch, 241 voix; Wilfrid Marsaille, 178 voix et Avila Chevrette, 168 voix. M. Wilfrid Forget a obtenu 168 voix.

Dominion Stores Ltd. 50 Notre-Dame, Joliette. OU LA QUALITE COMPTE. Spéciaux pour vendredi, samedi et lundi: Biscuits aux Figues 2lb 29c. CONFITURES "Stuart" fraises, framboises et raisins, jarres en verre, 3 livres pour 55 cts. Petits POIS verts, No 4, 2 boîtes pour 25 cts. SUCRE BLANC, 10 livres pour 69 cts, \$6.80 au 100 livres. CATSUP aux tomates "Heinz", grosses bouteilles, 26 cts. ORANGES sucrées et sans noyaux. 39c, 49c et 79c la doz. POUDRE A PATE "Domino", Boîte 1 livre 23c. SAVONS blancs "P. et G" 10 barres pour 55 cts. NOIX mélangées, 19c la livre. PEANUTS "Jumbo" 15c la livre. FLEUR de SARRASIN 5 cts la livre. Surveillez nos spéciaux pour la semaine prochaine. Vous épargnez de l'argent. TOUTE COMMANDE EXCEDANT \$2.00 EST LIVREE A DOMICILE. TEL. 603.

sa part, 2 fils: M. Lucien et Omer Graham de Joliette; 5 filles: (Alicia), Mme A. Frappier, (M. Blanche), Mme E. Moreau, Mlles Albertina, Alberta et Rose-Alma Graham, ainsi que 3 sœurs: Mmes Wilfrid, Claude, André Lithéard et Clément Rondeau, 2 frères: M. Médéric et Avila Gareau et plusieurs petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Alp. Piette, curé, et le service fut chanté par M. Léob Vitallien Fafard, vicarier à Ste-Béatrix, assisté de M. les abbés Roy et Miron comme diacre et sous-diacre. Des tributs floraux furent célébrés aux autels latéraux durant le service funèbre.

Les porteurs étaient MM. Avila Gareau, frère de la défunte, Joseph Graham, Urbic Graham et Wm. Archambault, beaux-frères, Jos. Champagne, cousin et M. Ismaïe Boucher, MM. Avila Gareau et Joseph Graham ont fait la quête.

M. Wm. Marion, directeur de l'embaumement, conduisit le cortège de Mme Graham.

Suivaient le cortège, M. Alfred Graham, époux de la défunte, ses filles: M. Lucien et Omer, ses filles: Alice, Mme A. Frappier, M. Blanche, Mme E. Moreau, Albertina, Alberta et Rose-Alma, M. et Mme Clément Rondeau, de Rawdon; Mme André Lithéard, Mme Avila Gareau, M. et Mme Wm. Pilon, de Montréal; Mmes Joseph Graham, Joliette, Mme Philippe Langlois, M. Réal Langlois, de Hébronville, E. U. M. Roseville Graham, de Montréal, Mlles Laura et Alda Archambault, Flore-Emma Graham, M. et Mme Arthur Comtois, Mme Jos. Champagne, Mme Wilfrid Marion et ses filles, M. Chs-Frd. Marion, Antonin Champagne, Onésime Archambault, Mme Ad. Peppin et M. Anne Champagne, tous parents de la défunte.

Parmi la nombreuse assistance aux funérailles, nous avons pu remarquer, MM. les wagonniers du Canadian National, M. Jos. Bordeleau, échevin, MM. H. Contré, Lomer Brunelle, J. P. Richard, P. Mandeville, Achille Lavallée, M. et Mme Albertus Lavallée, M. Adrien Lavallée, Armand Richard, Arlien Rivest, M. et Mme R. Siraud, M. Rouald Racette, Arsen Simard, Adolphe Laurin, Jos. Dugas, Alf. Bonin, E. Marion, E. Pisonneau, Albéric Cormier, Raoul Richard, Urgel Léveury, Pierre Ducharme, Noé Longpré, Sinaï Marion, Henri Perreault, L. Gravel, A. Brisebois, Cloris Durand, O. Lajeunesse, P. Masse, M. Joly, Alp. Fournier, O. Ferland, Edm. Durand, M. et Mme Pierre Nadeau, M. et Mme Jos. Marois, M. et Mme Jos. Rivest, M. et Mme Dieudonné Gendreau, MM. Jos. Robert, Horm. Joliette, Horm. Dessert, Léon Boucher, Wm. Froment, M. Guertin, Mmes I. Boucher, H. Contré, Max. Ducharme, Méd. Fleury, Ismaïl Perreault, J.-M. Savoie, Jos. Auger, P. Robillard, Gasp. Arnault, Albert Rondeau, M. et Mme Gastard Pelletier, Mme Chausse, M. et

Mme Eug. Baillargon, M. et Mme Théo. Alexandre, Mme Amable Massé, Mlles Victorine Lavallée, Alice Jubinville, Germaine Michaud, Y. Brunelle, Mlles Champagne, Rose et Léda Thivierge, Mlles Boucher, M. Ange Richard, Isabel Richard, Azé Fleury, Mme Laporte, Mme Camille, Mme Alf. Lussier, Mlles M. Thilda et M.-A. Durand, Mme J.-Ba. Durand, Mlle M.-J. Masse, Mlle Dég. M. et Mme Amable Masse, Alice F. set, Alex. et Floreane Dupuis, M. et Mme Edm. Marell, Mme O. Brûlé, M. et Mme Noé Rippeil, Mlle M. Beauchamp, Mme Azarie Boucher, Mlles Marie et Adrien Robillard, les religieuses Adoratoires du Précieux-Sang, les Révérendes Soeurs des St-Coeurs de Jésus et Marie, les Révérendes Soeurs de la Providence étaient représentées aux funérailles, ainsi que les manufacturiers Jos. Dufresne Ltée et Acme Glove Work Ltd.

Offrandes de messes: — Les employés de Jos. Duffresne, Ltée, les wagonniers du C. N. R., M. Pabbé V. Fafard, M. Wm. Froment.

Bouquets spirituels: — La famille Alf. Graham, des Soeurs du Précieux-Sang, M. Pabbé V. Fafard, MM. J. P. Richard, J.-Raoul Bouchard, Mlle Doria Clément, Léon Brunelle, M. et Mme Clément Rondeau, M. et Mme Wilfrid Marion, M. Jos. Beaudoin, M. M. et Mme Jos. Marois.

Fleurs: — Les wagonniers du C. N. R., MM. Aleksei Bonin, Armand et Philibert Richard.

REMERCIEMENTS

M. Alfred Graham et les membres de sa famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mme Alfred Graham.

AVIS

VENTE SPECIALE POUR LA SEMAINE PROCHAINE CHEZ TANCREDE ST-GEORGES. Epicier-licencié. NO 84 ST-VIATEUR.

Patates blanches 30c le quart, 220c le cent. Graines pures, 20c la livre, \$3.50 le sac de 20 livres. Fromage canadien 25c. Petite meule, 22c. Beurre de beurrierie 40c, domestique 35c. Biscuits non cassés, 11c, à la boîte 10c.

Surveillez notre annonce de chaque semaine et vous y trouverez votre profit.

Le Système Coupe-Froid METALLIQUE. Diminuera de 20 à 50% votre compte de chauffage; Créera pendant tout l'hiver une chaleur uniforme; Améliorera votre santé et celle de vos vôtres; Réduira le compte du médecin; Ajoutera du bien-être à votre famille. NE REMETTEZ PAS A DEMAIN SON INSTALLATION. Tél. Bell : 626. Boîte Postale : 502. C.-E. McConville (en face du Séminaire) 88 ST-CHS BORROME, JOLIETTE